

# Information presse

Juin 2020

## MAINTENANCE OBLIGATOIRE DES POMPES A CHALEUR : LE GROUPE BDR THERMEA S'APPUIE SUR SERV'ELITE

---

Dans la ligne des réglementations écologiques mises en œuvre suite au protocole de Kyoto, une nouvelle législation impose depuis peu l'obligation d'effectuer une maintenance de toutes les pompes à chaleur tous les deux ans, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et le suivi des fluides frigorigènes. BDR Thermea France et son service après-vente SERV'élite vont plus loin et proposent une révision annuelle par un professionnel habilité à intervenir aussi bien sur les pompes à chaleur que sur les climatiseurs.

### UN ACCOMPAGNEMENT DURABLE

Aujourd'hui, BDR Thermea France mise sur une stratégie de services pour accompagner le client tout au long de la vie de son produit : mise en service, entretien et SAV en cas de panne. Aussi, le groupe propose à l'ensemble de ses clients pour les marques Chappée, De Dietrich et Oertli, des contrats de maintenance au travers de son service après-vente SERV'élite. Composé de plus de 50 techniciens frigoristes, SERV'élite va au-delà de la réglementation en recommandant un entretien annuel et cela pour plusieurs raisons :

- Permettre de rallonger la durée de vie des pompes à chaleur et des climatiseurs.
- Assurer un rendement optimal.
- Eviter les pannes et la casse de pièces coûteuses par un manque de fluide dans les circuits.

Enfin, le groupe offre à ses clients la possibilité d'une extension de garantie pièces et main d'œuvre pendant 5 ans au travers d'une offre de contrat diversifiée.

### UNE FORMATION POINTUE ET DES RESULTATS PAYANTS

Pour BDR Thermea France, la formation de ses techniciens est au cœur de sa démarche qualité. Tous les techniciens frigoristes du groupe ont bien entendu une attestation d'aptitude à la manipulation des fluides mais sont aussi formés spécifiquement à nos produits

Une fois la formation effectuée, ceux-ci sont habilités à faire l'entretien des pompes à chaleur et des climatiseurs des marques du groupe sur l'ensemble du territoire français. Ce maillage fin est complété par des partenaires SAV qualifiés par le groupe.

Aujourd'hui, plus de 10% des contrats d'entretien gérés par SERV'élite concernent des pompes à chaleur, preuve que la transition énergétique s'effectue dans le bon sens pour les marques du groupe. Avec une croissance annuelle de 15% pour ce type de contrat, BDR Thermea France a devancé les obligations légales.

**A propos de BDR Thermea France**

*BDR Thermea France (filiale de BDR Thermea Group), dont le siège social se situe à Mertzwiller, réalise un chiffre d'affaires de 425 millions d'euros et emploie 1 450 salariés. Il dispose d'un fort ancrage en France avec 5 sites industriels. L'entreprise s'appuie sur des marques fortes qui ont leur propre identité : Chappée, De Dietrich, Oertli, Serv'élite et Sofath. BDR THERMEA Group (fondé en 2009), est un acteur mondial majeur dans le développement, la fabrication et la distribution de solutions et de services durables pour le confort thermique et la production de l'eau chaude sanitaire dans les bâtiments résidentiels et tertiaires. BDR THERMEA Group emploie plus de 6500 personnes, est présent dans plus de 100 pays et occupe une position de leader en Europe, Amérique du Nord, Turquie, Russie et Chine.*

**CLC Communications**

Avenue des Chableurs Bâtiment 127 – Porte B - 93210 La Plaine Saint-Denis Tél. : 01 42 93 04 04

Contacts : Jérôme Saczewski – Mathias Koubi – Diane Jourdan – Basile Rabouille

E-mail : [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com) – [m.koubi@clccom.com](mailto:m.koubi@clccom.com) – [d.jourdan@clccom.com](mailto:d.jourdan@clccom.com) – [b.rabouille@clccom.com](mailto:b.rabouille@clccom.com)